

IDENTIFICATION ET QUALIFICATION DES TÉMOINS ET TEMPS REQUIS PAR LA FQM

TÉMOINS DE LA FQM

1. Monsieur Jean-Maurice Latulippe, témoin ordinaire
 - Temps requis : environ 20 min
 - Monsieur Latulippe sera absent du pays du 4 au 11 février 2006 étant donné un voyage qui a été planifié il y a plusieurs semaines et qui ne peut être déplacé. La FQM demande donc la Régie s'il est possible que M. Latulipe soit entendu lors de la période du 1er au 3 février 2006.
2. Monsieur Jean-Pierre Lessard, Analyste
 - Temps requis : 1 heure

CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DU DISTRIBUTEUR

- La FQM prévoit avoir besoin de 1 heure afin de contre-interroger les témoins du Distributeur.

CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DES INTERVENANTS

1. Fédération Canadienne de l'entreprise Indépendante (FCEI)
 - Temps requis : environ 20 minutes
2. Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CFIQ)
 - Temps requis : environ 10 minutes
3. Monsieur Hugo Beaulieu
 - Temps requis : environ 5 minutes
4. Option consommateurs (OC)
 - Temps requis : environ 15 minutes
5. Regroupement national des conseils nationaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
 - Temps requis : N/A

6. Stratégies énergétiques et Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique (S.É.-AQLPA)
 - Temps requis : environ 15 minutes
7. Union des municipalités du Québec (UMQ)
 - Temps requis : environ 15 minutes
8. Union des consommateurs (UC)
 - Temps requis : N/A